

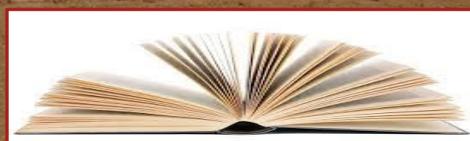
QUATRIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 1-N°4
DECEMBRE 2022

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 1-N°4 DECEMBRE 2022



Bamako, Décembre 2022

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Directeur de Publication

Prof.MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

COULIBALY Aboubacar Sidiki, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- TOURE Boureima, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- CAMARA Ichaka, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- OUOLOGUEM Belco, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- MAIGA Abida Aboubacrine, **Maitre-Assistant** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- DIALLO Issa, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *KONE André, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*

- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, *University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)*
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, *Methodist University College Ghana, Accra*
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, *University of Education, Winneba*
- Prof. MEITE Méké, *Université Félix Houphouët Boigny*
- Prof. KOLAWOLE Raheem, *University of Education, Winneba*
- Prof. KONE Issiaka, *Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, *Université de Lomé, Togo*
- Prof. OKRI Pascal Tossou, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. LEBDAI Benaouda, *Le Mans Université, France*
- Prof. Mahamadou SIDIBE, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*
- Prof. KAMATE André Banhouman, *Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan*
- Prof. TRAORE Amadou, *Université de Segou-Mali*

– Prof.BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)

TABLE OF CONTENTS

Lassina Songfola YÉO, Nonhontan SORO, LA FILIERE RIZ EN CÔTE D'IVOIRE A L'EPREUVE DE LA COVID (2019-2021).....	pp. 01 – 09
Sory Ibrahima KEITA, Adama COULIBALY, THE STRATEGIES ADOPTED BY AMERICAN SLAVES TO RESIST SLAVERY	pp. 10– 30
Zakaria Coulibaly, DECODING THE IMPACTS OF SLAVERY ON THE PSYCHE OF SOME WHITE FOLKS IN THE SELECTED WORKS OF <i>FREDERICK DOUGLASS, KWAKUVI AZASU AND EQUIANO OLAUDAH</i>	pp. 31 – 45
Boubacar Abdoulaye BOCOUM, LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DANS LE CONTEXTE DE LA LUTTE ANTI-TERRORISTE AU MALI	pp. 46 – 72
Ali TIMBINE, LES SITES SYMBOLIQUES ET LES HOMMES CELEBRES DU PAYS DOGON.....	pp. 73 – 87
Abdrmane Sadio SOUMARE, LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, LOCAL ET URBAIN DANS LA COMMUNE DE KAYES : CAS DES PDSEC DE 2005-2009 ET 2011- 2015.....	88 – 103
Mamadou Gustave TRAORE, Samba SOGOBA, Yacouba M COULIBALY, LE DIVORCE DANS LE CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI.....	pp. 104 – 121
Abdoulaye SAMAKÉ, LA PRISON AMOUREUSE DANS LA LITTÉERATURE FRANÇAISE DU MOYEN ÂGE : UNE ANALYSE DE <i>CHASTEL MIGNOT</i> DANS LE ROMAN DE <i>HELCANUS</i>	pp. 122 – 140
Abdoulaye DIABATÉ, Seydou LOUA, Souleymane DAOU, DE LA PÉDAGOGIE COOPÉRATIVE À L'APPRENTISSAGE COOPÉRATIF, UNE STRATÉGIE EFFICACE IGNORÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AU MALI	pp. 141 – 157
KOUAKOU N'guessan, TOWARD THE BIRTH OF A NEW SOCIETY IN BINWELL SINYANGWE'S <i>A COWRIE OF HOPE</i>	pp. 158 – 171
DIAMOUTENE Mamadou, <i>EBONICS</i> COMME EXPRESSION IDENTITAIRE DES AFRO-AMERICAINS DANS <i>THEIR EYES WERE WATCHING GOD</i> DE ZORA NEALE HURSTON.....	pp. 172 – 182
Ibrahim BAGNA, <i>L'HISTORIQUE DU TERME « APPEL » DANS LA PHILOLOGIE RUSSE ANCIENNE</i>	pp. 183 – 193
Maméry TRAORE, UNE REFLEXION SUR LES POLITIQUES LINGUISTIQUES EN AFRIQUE À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION : LE CAS DES PAYS AFRICAINS AU SUD DU SAHARA.....	pp. 194 – 212
Françis MIAZAUDI, ÉMIGRATION NIGERIENNE ET NIGERIANE AU NORD-CAMEROUN : DU RAPATRIEMENT DES FONDS A LA CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DE LEURS PAYS D'ORIGINE (1916- 2019)	pp. 213 – 226
Zakaria BEINE, Mahamat Foudda DJOURAB, UNE RELECTURE SOCIOHISTORIQUE DES VIOLENCES INTERCOMMUNAUTAIRES AU TCHAD DE 1979 A 2021	pp. 227 – 239

Amadou TRAORE,
NIANGUIRY KANTE, LE SCIENTIFIQUE DE CONFORMITE : VIE, ŒUVRES ET HERITAGE . pp.
240 – 253

Moussa Etienne TOURE,
L'ORGANISATION DU TISSU SOCIAL AU MALI À L'ÉPREUVE DES EFFETS NÉFASTES DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE..... pp. 254 – 267

KONE Guiba Abdul Karamoko,
DU RÉCIT HISTORIQUE À L'IDÉOLOGIE POLITIQUE : UNE ANALYSE COMPARATIVE DE LA
DERNIÈRE NUIT DU RAÏS DE YASMINA KHADRA ET MAIS LE FLEUVE TUERA L'HOMME
BLANC DE PATRICK BESSON..... pp. 268 – 284

Adjoua Pamela N'GUESSAN, Toily Anicet ZRAN,
GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE ET CONTRADICTIONS DANS LE DISCOURS DES
ACTEURS SANITAIRES ET ÉDUCATIFS DE SOUBRÉ (CÔTE D'IVOIRE) pp. 285 – 294

Ornheilia ZOUNON,
L'ENFANT BENINOIS FACE AUX ECRANS : LA SUREXPOSITION ENTRE EFFET DE MODE,
LOGIQUES EDUCATIVES, CONDUITES ADDICTIVES ET TROUBLES DU
COMPORTEMENT pp. 295 – 306

AHOUANDJINOU Géraud,
LE BUSINESS DE LA DEBROUILLE SUR LES RESEAUX SOCIAUX AU BENIN pp. 307 – 316

Abdramane DIAWARA,
LA MORPHO-SYNTAXE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS EN LANGUE BAMBARA ET
L'ANGLAIS : UNE ETUDE CONTRASTIVE pp. 317 – 332

Dr Aldiouma Kodio, Dr Moulaye Kone, Dr Balla Dianka,
A SOCIOLOGICAL ANALYSIS OF TABOOS AND EUPHEMISTIC EXPRESSIONS IN A
DOGON COMMUNITY IN MALI..... pp. 333 – 344

Moriké DEMBELE,
ATTRITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT EN MILIEU RURAL DU CAP DE
OUSSOUBIDIAGNA pp. 345 – 366

Moïse KONATE,
GANGSTA RAP: A TOOL FOR THE ADVENT OF RACIAL UNITY IN THE U.S.A. pp. 367– 380

LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, LOCAL ET URBAIN DANS LA COMMUNE DE KAYES : CAS DES PDSEC DE 2005-2009 ET 2011- 2015

Abdramane Sadio SOUMARE

Faculté des Sciences Administratives et Politiques de Bamako (FSAP) de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)- e-mail : abdramanesoumare@yahoo.fr; soumareabdramanesadio@gmail.com

Résumé

Avec l'avènement de la démocratie et plus tard la décentralisation, la plupart des communes du Mali, se sont dotées d'outils de planification du développement territorial local et urbain. Un outil dont l'élaboration est obligatoire pour chaque collectivité qui veut bénéficier des subventions et autres appuis de l'Etat central et des partenaires techniques et financiers. Pour ce faire la Commune urbaine de Kayes en a élaborés deux : 2005 à 2009 ; 2011 à 2015. Malgré leur existence et leur exécution, la commune reste butée à d'importants défis de développement urbain. Les objectifs visés par cette étude, c'est de ressortir les difficultés rencontrées et les solutions préconisées. C'est aussi de mettre en évidence les grandes réalisations des PDSEC de la Commune. Comme hypothèses, nous avons postulé que : la commune de Kayes est confrontée à des difficultés d'ordre technique, financier, et institutionnel dans le cadre de la mise en œuvre du PDSEC. La réalisation des services urbains, sont les grandes actions prévues dans les PDSEC. La méthodologie utilisée pour cette étude fut la revue de littérature, les enquêtes quantitatives et qualitatives. Les résultats obtenus sont : les problèmes de financement des PDSEC, dus à la faible fiscalité locale, les rares ou lents transferts des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales, constituent les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des PDSEC. La réalisation des ouvrages d'assainissements, l'aménagement des berges du fleuve Sénégal, la modernisation et l'agrandissement de la station de traitement d'eau, constituent quelques grandes réalisations des PDSEC.

Mot clés : Acteurs urbains ; Commune Urbaine de Kayes ; Développement urbain ; PDSEC ; Participation ; Ressources financières.

Abstract

With the advent of democracy and later decentralization, most municipalities in Mali have acquired tools for planning local and urban territorial development. A tool whose development is mandatory for each community that wants to benefit from subsidies and other support from the central State and technical and financial partners. To do this, the Urban Commune of Kayes has developed two: 2005 to 2009; 2011 to 2015. Despite their existence and their execution, the municipality is still faced with major urban development challenges. The objectives of this study are to highlight the difficulties encountered and the solutions recommended. It is also to highlight the great achievements of the PDSEC of the Commune. As hypotheses, we postulated that: the commune of Kayes is faced with technical, financial and institutional difficulties in the context of the implementation of the PDSEC. The realization of urban services are the major actions planned in the PDSEC. The methodology used for this study was the literature review, quantitative and qualitative surveys. The results obtained are: the problems of financing the PDSECs, due to low local taxation, the few or slow transfers of resources

from the State to the local authorities, constitute the difficulties encountered in the context of the implementation of the PDSECs. The construction of sanitation works, the development of the banks of the Senegal River, the modernization and expansion of the water treatment plant, are some of the major achievements of the PDSEC.

Keywords: Urban actors; Urban Commune of Kayes; Urban development ; PDSEC; Participation; Financial ressources.

Cite This Article As : Soumare, A.S. (2022). « La planification du développement territorial, local et urbain dans la commune de Kayes : cas des PDSEC de 2005-2009 et 2011- 2015 ». *Revue Kurukan Fuga*. 1(4) (<https://revue-kurukanfuga.net/> La planification du développement territorial, local et urbain dans la commune de Kayes : cas des PDSEC de 2005-2009 et 2011-2015.pdf)

Introduction

Dans la plupart des pays africains, les Etats affichent, depuis des décennies, leur volonté d'aménagement équilibré des territoires et des systèmes urbains nationaux. Une vague planificatrice a vu le jour dans les années qui ont suivi les indépendances dont les résultats sont, et c'est un euphémisme, loin d'être probants. A la fin des années 1998, le Mali comme plusieurs pays africains s'est engagé dans un processus de décentralisation (M.Bertrand, 1998), en créant des collectivités territoriales dotées de la personnalité juridique, s'administrant librement et exerçant des compétences que l'État a transférées à leur profit.

La Constitution du 25 Février 1992¹, en son article 98 stipule que les Collectivités Territoriales s'administrent librement par des organes élus et dans les conditions fixées par la loi. La loi du 11 février 1993 définit les collectivités territoriales du Mali qui sont les régions, le district de Bamako, les cercles, les communes urbaines et les communes rurales, chacune étant dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et aucune ne peut établir ou exercer de tutelle sur une autre collectivité. Pour ce faire, sont créés les 761 collectivités territoriales² : dont 703 communes

(684 communes rurales et 19 communes urbaines) ,49 cercles, 8 régions et le District de Bamako.

Le principal rôle de ces collectivités territoriales (CT) créées, est de concevoir, programmer et mettre en œuvre des actions de développement, devant aussi contribuer au développement global du cercle, de la région et du pays.

En effet le développement communal doit se faire en harmonie avec celui du pays au niveau duquel sont définis des objectifs globaux et des indicateurs du développement auxquels la commune doit contribuer. Le processus de décentralisation affirme les collectivités territoriales comme maître d'œuvre de leur développement. Elles sont chargées de l'élaboration, de la planification et la mise en œuvre du Plan de Développement Economique Sociale, et Culturel (PDESC) qui doit traduire une vision du développement en actions concrètes pour les cinq (5) ans d'un mandat électoral³. Le plan de développement économique social et culturel(PDESC) est un instrument de planification harmonieuse des actions de développement des collectivités territoriales. Il définit l'ensemble des objectifs, des stratégies et des actions à court, moyen et long terme, adopté par la collectivité territoriale en vue de

¹ Constitution du 25 février 1992

² La loi du 16 octobre 1996

³ Guide demarche PDESC communal

concourir au développement économique social, et culturel de sa population conformément aux compétences qui lui sont dévolues.

L'un des enjeux de ce processus de la décentralisation est la promotion de développement local durable et équitable. Aux termes de l'article 3 de loi n°93 008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de libre administration des collectivités territoriales, ces dernières ont pour mission la conception, programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel de l'intérêt régional et local. Toute chose qui exige des collectivités une forte capacité requise de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement. De ce fait, la commune urbaine de Kayes a commencé à élaborer son plan de développement économique social, et culturel à partir de 2005. Le premier est de 2005 à 2009 et le second est de 2011 à 2015. Ce sont ces deux PDESC qui sont l'objet de notre étude. Pour ce faire, ils sont soumis à l'analyse et à la comparaison des actions prévues et réalisées dans ces différents PDESC, pour pouvoir analyser les vrais impacts des programmes de développement économique social et culturel dans l'évolution spatiale et économique de la commune urbaine de Kayes.

Sans aucun doute, ce processus de décentralisation, désormais enclenché, ne peut être effectif que si la participation des communautés de base à la conception de la planification et de sa mise en œuvre, se renforce.

Les PDESC de 2005 - 2009 et 2011- 2015, ont prévu la réalisation et la gestion entre autres de la voirie urbaine ; l'assainissement de la ville, la réalisation des infrastructures (salle de classe la construction de centre de santé, le curage des caniveaux, l'extension d'eau et de l'électricité etc.), la création d'un cadre de concertation pour l'amélioration

des activités génératrices de revenu et la gestion efficace et efficiente du patrimoine des collectivités etc.

L'utilité de la mise en cohérence des outils de planification spatiale, est une impérieuse nécessité, puisque la plupart des difficultés et problèmes rencontrés dans la mise en œuvre, sont inhérents à l'incohérence du programme avec l'échelon supérieur. Cette incohérence se traduit dans la programmation des actions de développement économique, rendant ainsi trop ambitieux et irréalisable le programme avec un budget prévisionnel, dépassant souvent de loin les capacités réelles d'exploitation des potentialités de la commune.

Pour éclairer nos lanternes sur cette thématique d'actualité, nous nous sommes posé des questions, objectifs et hypothèses de recherche.

-Quelles sont les difficultés et les solutions pour une meilleure mise en œuvre des PDESC ?

-Quelles sont les grandes actions de développement socioéconomique et culturel prévues dans ces outils de planification locale ?

- Ressortir les difficultés rencontrées et les solutions préconisées dans le cadre de la mise en œuvre des PDSEC.

-Mettre au point les grandes réalisations des PDSEC de la Commune urbaine de Kayes.

- La faiblesse du renforcement des capacités des conseillers communaux, l'insuffisance des moyens financiers de la commune, le problème de transfert de compétence des ressources financières, le problème d'articulation entre les PDSEC et les autres outils de planification, sont les difficultés que la commune urbaine de Kayes, rencontre dans le cadre de la mise en œuvre du PDSEC.

- La réalisation des services urbains (services sociaux de base et les services en réseau), sont les grandes actions prévues dans les PDSEC.

Après une présentation des matériels et méthodes, nous allons démontrer dans un premier temps les difficultés qui freinent la mise en œuvre correcte des PDSEC. Et en un second temps nous allons mettre l'accent sur les grandes actions de développement, réalisées dans la commune de Kayes. L'article se termine par une discussion et une conclusion qui portent sur l'analyse et la synthèse des éléments présentés auparavant.

1. Matériels et Méthodes

Dans cette recherche, la méthodologie est basée sur la présentation des matériels et de la méthode.

1.1. Matériels

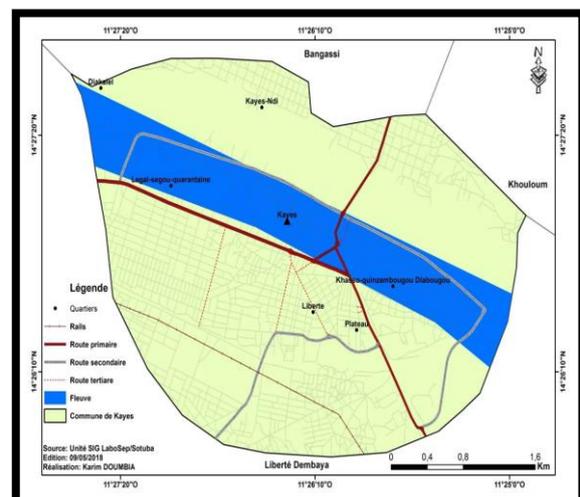
Il s'agit de la présentation de la zone d'étude et des matériels utilisés pour cette recherche

1.1.1. Présentation de la zone d'étude

La Commune Urbaine de Kayes, capitale de la première région est située à (496 km par les rails et à 610 km par la route), à l'Ouest de Bamako. Cette ville a comme Latitude : 14°26'48" Nord , Longitude : 11°26'40" Ouest et L'altitude par rapport au niveau de la mer est de 39 m. A cheval sur le fleuve Sénégal. Elle est limitée à l'Est par les Communes rurales de Liberté Dembaya et de Hawa Dembaya, À l'Ouest par les communes rurales de Liberté Dembaya et de Bangassi. Au Nord par la Commune rurale de Khouloum. Et au Sud par la Commune rurale de Liberté Dembaya. La ville de Kayes compte (07) quartiers: Khasso, Plateau, Kayes-N'di, Légal-Segou, Liberté, Lafiabougou et (Bencounda) avec une superficie de 50 km². La ville de Kayes est née d'un petit village Khassonké dont les premiers habitants seraient venus avant 1820. Située entièrement dans la zone sahélienne de part et d'autre du fleuve

Sénégal, Kayes connaît essentiellement trois grandes saisons : la saison sèche de mars à juin, la saison froide d'octobre à février, la saison pluvieuse de juillet à septembre. Selon les résultats de RGPH de 2009, cette ville compte 127.368 habitants, composés principalement de Khassonkés, soninkés, peulhs, bambaras, malinkés, oulof et maures, qui sont les ethnies dominantes. La ville présente une économie aujourd'hui dominée par un commerce florissant et assez prospère. L'artisanat y est également de plus en plus dynamique. Cependant l'agriculture, l'élevage et la pêche sont pratiqués.

La carte N°01 met en exergue la ville de Kayes, ses quartiers et ses communes rurales limitrophes.



Source : données de terrain, 2022

Ce faisant d'autres matériels, ont été utilisés pour cette recherche: il s'agit de l'appareil photo numérique pour montrer les images de quelques actions réalisées dans la ville suite à la mise en œuvre des PDSEC.

1.2. Méthodes

Les enquêtes ont duré trois mois : Janvier, février et mars 2022.

Les différentes étapes de cette recherche, ont porté sur les points suivants :

1.2.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire consiste à collecter les informations nécessaires pour la vérification de nos hypothèses de recherche. Ainsi, nous avons exploité les lois et décrets relatifs à la décentralisation et surtout en rapport avec le PDESC. Des ouvrages relatifs à la décentralisation, à la planification territoriale, urbaine et au développement local et territorial ont été consultés. Les mémoires, des thèses et les rapports d'études en lien avec le sujet de recherche, ont aussi été lus.

Dans le souci de combler à l'insuffisance de la recherche documentaire afin d'effectuer une étude efficiente, nous avons consacré une partie de nos efforts sur les enquêtes de terrain.

1.2.2. Les enquêtes de terrain

Elles sont passées par trois étapes fondamentales, à savoir :

- La définition de l'aire d'étude et le choix des sites d'enquête ;
- La constitution du corpus ou population cible ;
- Le choix et l'élaboration des outils d'enquête et la collecte des données.

1.2.2.1. La définition du cadre de l'étude et le choix des sites d'enquête

Les raisons fondamentales qui ont présidé au choix de la commune urbaine de Kayes sont multiples et se résument essentiellement par : notre connaissance de cette collectivité territoriale. Pour ce faire, nous sommes témoin oculaire et auriculaire de ce qui se passe dans cette commune urbaine en matière de décentralisation et de développement local. Dans cette dynamique en tant que kayésien, et spécialiste de planification territoriale, il est un devoir pour nous de passer au crible cet outil qui a fait

l'objet de nombreuses révisions et dont l'élaboration est obligatoire pour toute collectivité qui veut bénéficier des subventions de l'Etat central.

1.2.2. La population cible

Une telle étude sur l'examen des différents PDSEC, que la Commune urbaine de Kayes a élaborés, exige d'explicitier les populations cibles qui seront concernées par nos investigations.

Dans cette rubrique, nous allons définir les principaux acteurs qui vont constituer notre population d'enquête. Nous avons sérié notre population d'enquête en trois groupes d'interlocuteurs, à savoir : les pouvoirs publics, les habitants de la ville, les cadres de concertations (CDQ et CDS), les chefs de quartier VS conseillers, enfin les ONG et les bureaux d'étude de la ville.

1.2.2.1. Les pouvoirs publics

Il s'agit des services techniques de l'Etat (Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat, la Préfecture, Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire, de la Population et de la Statistique. la Mairie de Kayes, le Conseil Régional et le Conseil de cercle). Ces structures seront concernées par les enquêtes qualitatives.

1.2.2.2. Les populations

Pour cette étude, les populations des sept quartiers de Kayes, ont été choisies de façon raisonnée (Kayes n'di, Plateau, Légal Ségou, Liberté, Lafiabougou, Benkounda, Khasso) surtout dans le cadre des enquêtes quantitatives. Les sept quartiers ont été l'objet d'investigations, parce que l'outil de planification qu'est le PDSEC, ne peut pas être élaboré sans la participation des populations. Car c'est elles en premier qui expriment leur besoin en matière de développement local. A ce titre, ce sont 20

ménages par quartier, soit 140 ménages, qui ont été soumis à l'administration du questionnaire.

1.2.2.3. Les cadres de concertation et les chefs de quartier vs conseillers

Les CDQ (Comité de développement de quartier) et CDS (Comité de développement de Secteur), de tous les sept quartiers ont été concernés par l'enquête qualitative ainsi que les sept chefs de quartier de la ville, furent aussi soumis aux entretiens.

1.2.2.4. Les ONG et les bureaux d'études

Certaines ONG nationales de la ville et des bureaux d'études tels que le CIDS et GRDR, l'AGED, furent concernés par nos investigations.

1.2.3. Les outils de collecte et la collecte

des données

1.2.3.1. Les outils de collecte des données

Nous avons choisi l'entretien et le questionnaire qui nous ont paru les techniques les plus adéquates de collecte de données. Ce choix nous a permis d'une part, à l'aide d'un guide d'entretien préalablement élaboré, d'accéder à des discours modaux où nos interlocuteurs véhiculent sous diverses formes (sentiments personnels, opinions personnelles, comportements et expériences propres, récits de vie pratiques, Et d'autre part un questionnaire qui nous a permis d'obtenir des variables quantitatives.

Nous avons élaboré notre guide et notre questionnaire sur deux grands axes dont les réponses prendraient en compte notre préoccupation. Il s'agit des aspects :

- les difficultés et les solutions pour une meilleure mise en œuvre du PDSEC ?

Là, les investigations ont permis de révéler les difficultés (d'ordre financier, matériel et humain) que rencontrent les pouvoirs publics pour exécuter le PDSEC en un premier temps. Et en un second temps, il

s'agit aussi pour chaque acteur interviewé de faire des propositions de solutions pour une meilleure mise en œuvre du PDSEC.

-les grandes actions de développement socioéconomique et culturel prévues dans cet outil de planification locale

Les questions ont concerné entre autre les services urbains (les services sociaux de base et les services en réseau), certains équipements collectifs structurants (l'aménagement des voiries urbaines, des marchés communaux etc.), la mobilisation des ressources financières de la commune, le développement économique, social et culturel.

1.2.4. La collecte des données (enquête de terrain)

Nous avons opté pour l'échantillonnage raisonné. Cet échantillon est représentatif, il est diversifié et caractéristique de notre population d'enquête. Les enquêtes ont eu lieu entre janvier et mars 2020. Notre matériel d'enquête se compose de 70 questionnaires et de 30 entretiens de trois types : factuel long, factuel court, discussion informelle.

1.2.5. L'observation

Dans cette étude notre observation bien sûr, en lien avec nos hypothèses de recherche, ont porté sur les réalisations des infrastructures sociales de base (salles de classe, centres de santé communautaire), les marchés communaux, les voiries urbaines etc.

1.2.6. La photographie

Elle nous a permis de révéler les infrastructures qui ont été réalisées toujours dans le cadre du PDSEC. La photo dans cette

étude constitue le témoignage vivant, des supports pour illustrer nos arguments.

1.2.7. Traitement et analyse de données

Dans cette phase de notre étude, les données qualitatives et quantitatives collectées sur le terrain ont fait l'objet d'un traitement rigoureux. Nous avons procédé à un toilettage des entretiens par une relecture minutieuse tout en mettant de côté les informations inutiles et superflues. . Les données quantitatives nous ont permis de produire des statistiques, des graphiques mais aussi des tableaux, permettant ainsi de mieux mettre en relief les résultats escomptés.

1.2.8. Difficultés rencontrées et les

solutions préconisées

Les difficultés sont énormes. Les services concernés ne donnent pas des informations d'un seul coup il nous faut des va et vient. On est souvent bloqué. Certains services refusent de nous donner par manque de confiance. Pour d'autres parce qu'on ne leur propose pas quelque chose ou encore il n'accorde aucune importance à la recherche.

Comme solution, C'est la mairie de Kayes qui a joué l'intermédiaire entre nous et les autres services concernés.

2. Résultats

L'analyse et l'interprétation des résultats portent sur les deux axes de recherche : les difficultés rencontrées et les solutions préconisées dans le cadre de la mise en œuvre des PDSEC ; les grandes réalisations des PDSEC de la Commune urbaine de Kayes.

2.1. les difficultés rencontrées et les solutions préconisées dans le cadre de la mise en œuvre des PDSEC.

Elles sont au nombre de deux : Les contraintes dans la mise en œuvre des PDESC, et les facteurs sociaux et organisationnels qu'on rencontre dans la mise en œuvre des PDESC dans la commune urbaine de Kayes.

2.1.1. Les contraintes dans la mise en œuvre des PDESC

La compilation de nos recherches et de nos enquêtes ont décelé quelques contraintes et difficultés auxquelles les collectivités territoriales au Mali en général sont confrontées et la Commune de Kayes en particulier afin de mener à bien leurs différents programmes de développement. Cependant certaines contraintes de taille pèsent lourdement sur la mise en œuvre du PDSEC de la commune de Kayes, au nombre desquelles, on peut citer :

2.3.1.1. Pour les élus

Le financement des programmes de développement économique, social et culturel constitue l'épine dorsale auquel toutes les collectivités du Mali sont confrontées pour mener à bien les différentes actions ; Selon le premier adjoint au maire de la Commune Urbaine de Kayes, le PDESC est un outil essentiel dans lequel toutes les actions de développement sont consignées: les contraintes et difficultés sont énormes :

Sur le plan économique

Ce sont :

-Les problèmes de financements sont dus à la faible fiscalité locale (incapacité de s'autofinancer) ;

-La problématique de financement des actions inscrites dans les PDESC. Le financement de certaines actions pose des difficultés qui sont dues en partie au manque de paiement de la taxe de développement Régional et Local (TDRL), celle de la voirie etc.

-Les faibles transferts des ressources de l'Etat et la faible capacité d'absorption des ressources mises à leurs dispositions ;

- Les ressources destinées aux collectivités territoriales sont gérées par le Trésor public (principe de l'unicité de caisse: toutes les ressources de l'État et des collectivités territoriales (CT) sont centralisées au niveau du Trésor ;

- La lourdeur administrative et la lenteur dans l'exécution des financements dus à ce principe ;

- le principe qui empêche les CT à disposer des comptes ou à s'endetter au niveau du système financier ;

- La promesse non tenue des bailleurs de fonds ou des partenaires techniques et financiers au développement pour l'appui budgétaire.

Sur le plan socioculturel

Selon les propos du coordinateur des chefs de quartier : les populations sont confuses sur la destination finale de l'impôt, l'insuffisance des campagnes de sensibilisation et un manque de tradition fiscale (notamment sur le foncier) et l'immobilier.

Et d'autres part, l'insuffisance des ressources humaines qualifiées au niveau de la commune ;

- La faible synergie entre les services déconcentrés de l'Etat et la collectivité dans la mise en œuvre des PDESC. Ce constat est réel car depuis leur élaboration, très peu de services déconcentrés s'en approprient des PDESC .Cette mauvaise collaboration ne fera que s'accroître pendant la mise en œuvre du programme ;

- La mauvaise application de la méthodologie d'élaboration des PDESC, due en partie à la faiblesse de niveau des agents en charge de l'élaboration, mais

aussi à l'existence de plusieurs guides méthodologiques, ce qui fait apparaître des incohérences notoires entre les outils de planification, le manque d'harmonie et le manque d'articulation entre ledit programme et les autres outils de planification des autres échelons territoriaux.

- L'inorganisation des OSC qui sont un partenaire clé de la commune, dont leur rôle principal est l'information, la sensibilisation et la mobilisation des populations pour la réalisation de travaux initiés par le conseil. Le manque de leadership dans la société civile devient une réalité puisque le jeu d'intérêt personnel a pris le pas sur l'intérêt de la commune.

- Les problèmes socioculturels : le taux d'analphabétisme est trop élevé parmi les membres de la société civile et des élus qui limitent la capacité de l'institution municipale. Le bénévolat sans retombées substantielles qui décourage certains membres des comités de gestion des quartiers (CDQ) et des Secteurs (CDS) qui constituent des facteurs de blocages dans la réalisation de beaucoup d'actions de développement.

- Sur le plan politique

- Les clivages politiques sont des véritables facteurs de blocage dans l'exécution des actions développement. Ces problèmes demeurent des entraves réelles pour l'exécution des activités programmées .Ce sont entre autres :

- L'absence de stratégies qui consiste à dynamiser le secteur privé, à recourir aux établissements financiers locaux, à développer les capacités d'ingénierie des élus locaux, à cibler les investissements productifs et à portée intercommunale, à concéder au secteur privé une partie des missions de service public, etc.

S'inscrivant dans un contexte indispensable de bonne gouvernance et de bon fonctionnement de la démocratie participative. Ceux qui sont aux affaires se soucient peu de l'alternance au point qu'ils gèrent la chose publique communale comme un patrimoine familial. Ils écartent s'ils peuvent tous ceux qui ne sont pas de la même coloration politique qu'eux, puisque n'acceptant pas la contradiction.

- Le problème du Maire issu de la minorité ou du Maire issu de la majorité ou encore des problèmes issus des coalitions de contre nature .On assiste souvent à un vrai blocage des activités de la commune, occasionnant l'arrêt total ou partiel des activités de développement à cause de la rivalité politicienne.
- Limites de la participation des populations à la réalisation du programme de développement Communal (PDESC) .Ces limites sont liées surtout à la méconnaissance des principaux rôles assignés aux différentes organisations de la société civile qui sont :
 - la planification des actions de développement dans les quartiers,
 - l'harmonisation des actions des différents intervenants,
 - le suivi et l'évaluation des activités en collaboration avec les ONG partenaires sur place et la coordination des chefs de quartiers,
 - une contribution à la relecture des « priorisations » des actions de développement réalisées par les PDESC antérieurs,
 - la sécurisation des investissements déjà réalisés.
- Le problème organisationnel, c'est-à-dire le niveau d'organisation des activités .Bon nombre d'acteurs sont laissés à coté

puisqu'ils ne sont pas informés de l'élaboration du PDESC .Cela dénote l'insuffisance de sensibilisation et de communication autour de l'activité d'élaboration du programme de son importance pour la commune et les populations

- La faible articulation des PDESC avec les programmes sectoriels et ceux d'autres intervenants sur le terrain .Les techniciens chargés de l'élaboration se soucient peu de la cohérence et de l'articulation qui doivent exister entre le PDESC et les autres outils de planification à l'échelon supérieur .

Les PDESC trop ambitieux, qui se traduisent dans la plupart des cas par des taux de réalisation très faibles. Ce caractère ambitieux se manifeste par le manque d'objectivité, de réalisme et surtout, la problématique liée au financement des PTF caractérisée soit par l'intervention de financements exogènes accompagnés de tous leurs défauts (inadaptation au désir des bénéficiaires, manque d'appropriation, ou ça reste toujours comme une chimère, etc.) ; pendant les travaux de planification et de programmation des actions de développement.

2.1.2. Propositions et Suggestions pour les

Problèmes de mise en œuvre des PDESC

« Pour ces genres de problèmes, il faut une approche participative et progressive pour endiguer les difficultés qui entravent le financement de nos différents programmes de développement à Kayes comme ailleurs dans les autres collectivités territoriales », a stipulé un enquêté.

La plupart des contraintes et difficultés que rencontrent les collectivités dans le financement des programmes de développement économique, social et culturel peuvent trouver des solutions dans

l'application de certains principes à court, moyen et long terme. Par conséquent la Commune Urbaine de Kayes, n'échappe pas à cela.

A court terme

-Du principe de subsidiarité⁴ : les compétences sont transférées et exercées au niveau de l'échelon territorial le plus approprié ou le plus proche des populations concernées. La commune doit planifier des actions de développement plus réaliste pour que la population puisse voir l'impact de ses programmes.

-Proposer des PDESC réalistes, pragmatiques, conformes aux potentialités de la commune. Le PDESC doit être un document où l'on ne trouve que des actions qui sont susceptibles d'être concrétisées c'est-à-dire réalisées dans le planning de réalisation des populations à la base comme par exemple les infrastructures de base.

-Renforcer la synergie d'actions entre les collectivités territoriales et les populations pour le financement, la mise en œuvre rationnelle et correcte des programmes. Il s'agit de multiplier les cadres de concertations entre les différents acteurs. Au cours de ces rencontres, les rôles et responsabilités des acteurs doivent être clairement définis.

-Amener les collectivités territoriales à utiliser le système GPS pour les recouvrements en vue de garantir la transparence des ressources recouvrées et leur transaction.

-Organiser des tables rondes autour des PDESC pour le financement des actions de développement de la commune. Pour cela une véritable campagne de sensibilisation, d'information et de communication doit se tenir, afin d'expliquer et décortiquer les grandes orientations et les objectifs du

programme. Il s'agit aussi de voir comme : intégrer l'apport des immigrants dans les PDESC.

-Organiser des cadres de concertations en vue d'analyser et de proposer des pistes de mobilisations des ressources internes de la commune.

A moyen terme

-Du principe de complémentarité, les compétences transférées par l'Etat n'excluent pas à ce dernier de continuer à les exercer lui-même. En clair, les compétences sont exercées de façon concurrente par l'Etat et les collectivités territoriales.

-Former les ressources humaines à l'utilisation efficace et efficiente des guides d'élaboration des PDESC de façon consensuelle et partagé par tous les acteurs afin qu'une bonne cohérence puisse exister entre les PDESC et les autres outils de la planification spatiale.

Avec l'avènement de la fonction publique des collectivités, il s'agit de doter les collectivités territoriales de cadres compétents et en nombre selon le besoin.

A long terme

-Du principe de progressivité qui veut que le transfert des compétences soit étalé dans le temps et s'effectue par paquets ou palier ;

-Renforcer régulièrement la capacité de fonctionnement des organes de concertation régionale, locale et surtout communale (CROCSAD, CLOCSAD, CCOSAD) en vue d'un suivi permanent des actions. Cela est très important et indispensable pour la réussite du nouveau chantier sur lequel notre décentralisation s'est engagée, c'est-à-dire, la régionalisation. Ces cadres de concertations doivent être constamment

⁴ « La subsidiarité est une expression de l'inaliénable liberté humaine » (BENOIT XVI)

entretenus pour soutenir les nouvelles Agence de développement Régional (ADR).

2.2. Les grandes actions de développement socioéconomique et culturel prévues dans le PDESC

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de développement de la commune urbaine de Kayes, quelques grandes actions, ont été effectuées pour l'épanouissement socio-économique des populations. Ce faisant ces actions concernent plusieurs domaines :

2.2.1. Quelques grandes actions de développement réalisées dans la ville

2.2.1.1. L'Assainissement

Ce secteur est très important dans l'urbanisation des villes africaines et Kayes en particulier. Par conséquent dans le cadre de la mise en œuvre des PDSEC de Kayes, certaines réalisations, ont été faites dans ce sens : (Construction de dépôts de transit répondant aux normes technique ; Construction d'une décharge finale répondant aux normes (dans le cadre de l'intercommunalité) ; Réalisation de fosses septiques et puisards dans les quartiers de Lafiabougou et Légal Ségou. (Aménagement d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales ; Création et équipement d'un GIE d'assainissement du grand marché etc.

La photo N°01, ci-dessous montre la réalisation d'un caniveau dans un quartier de la ville de Kayes

Photo N°01: Caniveaux réalisé à Kayes N'di.

Source : Service technique de la Mairie (STM), janvier 2020



Ces caniveaux dans ce quartier, ont été réalisés pour faciliter le drainage des eaux de pluie afin d'éviter les inondations dans sa zone de réalisation.

2.2.1.2. Energie/Eau potable

Ce fut la (Modernisation et agrandissement de la station de traitement d'eau; construction de deux châteaux d'eau à Lafiabougou et Kayes N'Di ; Installation du réseau d'éclairage public dans les quartiers etc.

2.2.1.3. Energie/Eau potable

Ce fut la (Modernisation et agrandissement de la station de traitement d'eau; construction de deux châteaux d'eau à Lafiabougou et Kayes N'Di ; Installation du réseau d'éclairage public dans les quartiers etc.

2.2.1.4.Éducation

Ce secteur a connu aussi des travaux (Construction de nouvelles salles de classes à Légal Ségou, Lafiabougou, Khasso, Kayes N'di et plateau (Bencounda) ; Construction d'un jardin d'enfants municipal à Lafiabougou ; Recrutement du personnel d'encadrement, plateau (Bencounda). La photo N°02, ci-dessous, révèle la construction d'une nouvelle école dans le quartier de Bencounda.



Photo N°02: Une école fondamentale, construite au quartier de Bencounda

Source : Service technique de la Mairie (STM), janvier 2020.

En effet à cause de l'augmentation de la population de Kayes, la construction des salles de classes est une impérieuse nécessité pour éviter les pléthores dans les salles de classe. Cela permet aussi de rehausser la qualité des enseignements et d'augmenter le nombre d'inscriptions à l'école.

2.2.1.5. Sécurité

Les PDSEC, ont apporté des soutiens à ce secteur : Appui financier et logistique aux forces de sécurité ; Création de deux postes de police à lafiabougou et à Kayes n°di.

2.2.1.6. Santé/Action Sociale

Des actions de développement, ont été effectuées : Projet de Construction, d'équipement et de lancement de deux CSCOM, L'équipement du CSCOM de Plateau en matériels informatiques etc.

2.2.1.7. Commerce/Artisanat /Tourisme

Construction de magasins (boxes) aux marchés ; Projet de construction d'une cité artisanale ; Identification et valorisation des sites touristiques etc.

2.2.1.8. Infrastructures Routières

Bitumage de la section urbaine de la route Kayes-Diamou sur 3 km dans le cadre de la réalisation de la route Kayes- Diamou – Bafoulabé ; Projet de pavage à Liberté des rues Soundiata.

2.2.1.9. Sport/art et culture

Aménagement et équipement des terrains de foot des quartiers de Liberté, et de légal Ségou, Lafiabougou et Khasso ; Projet de valorisation des éléments culturels de la commune de Kayes (festival dansa, festival des rails, semaine communale etc.)

2.2.2. La prise en compte des aspirations

de la population par les actions prévues dans les PDESC

L'abstention explique toujours la réticence et la méconnaissance du PDESC par la population. Mais selon ceux qui ont répondu positivement, l'aspiration de la population est prise en compte. Parce que, dans la phase de diagnostic, il y'a eu les diagnostics participatifs menés par des animateurs de quartier.

2.2.3. La capacité financière de la

commune pour la mise en œuvre des PDSEC

A ce sujet, le tableau ci-dessous explicite les avis des enquêtés sur la question.

Tableau N°01: Opinions des enquêtés sur la capacité de la commune à financer les PDESEC.

PERS/ENQ	REPONSES
Abstention	114
non	19
oui	7
Total général	140

Source : données personnelles, janvier 2020.

Dans ce tableau sur 140 personnes enquêtées, 114 se sont abstenues et 19 ont répondu négativement. Selon eux la commune a une faible mobilisation des

ressources, et 7 personnes ont répondu positivement.

Ce faisant à titre de rappel, les ressources financières de la Commune proviennent des ressources propres recouvrées sur la base des prestations que la Commune apporte aux usagers des services communaux, des recouvrements des impôts, taxes, des subventions/et des transferts des ressources via le Ministère en charge de l'éducation.

3. Discussion des résultats

Les résultats ci-dessus présentés répondent aux questions de recherche posées et aux hypothèses formulées. Ces résultats sont en parfaite adéquation avec le sujet de recherche : *Décentralisation et Difficile mise en œuvre de la planification du développement territorial, local et urbain au Mali : Cas de la Commune Urbaine de Kayes.*

L'intérêt et l'enjeu premier de cette étude c'est que les études urbaines dont la ville de Kayes a été l'objet n'étaient pas axées sur les dynamiques spatio-temporelles des transformations spatiales dues aux PDSEC, mais plutôt sur d'autres thématiques. A ce titre, notre étude ressort sur ce postulat les impacts de la mise en œuvre des politiques publiques de planification urbaine et territoriales de ces deux décennies, de gestion urbaine et de changement spatial à Kayes.

Dans cette posture, l'examen du premier thème de notre recherche :

-les grandes réalisations des PDSEC de la Commune urbaine de Kayes.

Pour (G. Lecat, 2006) dans sa thèse de doctorat intitulée : « Analyse économique de la planification urbaine », met en exergue les ressorts de l'efficacité des plans d'occupation des sols (ou plans locaux d'urbanisme), caractérise les déterminants de l'adoption des POS (PLU) et évalue leurs effets sur les prix fonciers et immobiliers en corrigeant l'endogénéité des POS au marché foncier ou immobilier. Sur ce postulat, notre étude a aussi mis en exergue que l'élaboration des PDSEC, a permis à la commune urbaine de Kayes d'amorcer son développement économique dans le cadre d'une relative application de ses outils de planification.

Dans un autre contexte, il est à noter que les rôles des acteurs locaux aux grandes actions de développement urbain, ne sont pas négligeables. C'est le cas notamment des Kayesiens de la diaspora, des miniers, des fonctionnaires et des opérateurs économiques. Leurs investissements en termes de constructions des maisons, hôtels et immeubles, ont permis une transformation spatiale de la ville. Par conséquent les investissements de ces incontournables acteurs urbains, sont pris en compte dans les PDSEC. (A.Soumaré, 2021, P357) dans son

article scientifique publié à GeoVision, intitulé : « Dynamiques territoriales et mutations spatiales d'une ville secondaire du Mali : cas de la commune urbaine de Kayes », d'ajouter que : que le développement urbain à travers la réalisation des équipements collectifs structurants notamment la voirie urbaine, constitue la stratégie territoriale la plus efficace pour un développement économique et social des populations. Dans cette dynamique, nos travaux de recherche, ont aussi abordé les mêmes enjeux. La stratégie de développement territorial de Kayes est basée sur la construction de très nombreuses voiries urbaines. Ce qui permet la valorisation des potentialités locales et d'améliorer l'image de ce territoire. A ce sujet les travaux de (B. Pecqueur, F. Nadou et A Grondeau 2018), abondent dans la même optique.

Les difficultés rencontrées et les solutions préconisées dans le cadre de la mise en œuvre des PDSEC.

A ce sujet selon (Y. Koné, 2016) dans son mémoire de master, soutenu à l'IUDT, sur le sujet intitulé : « la problématique de l'articulation des outils de planification spatiale dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de développement économique sociale et culturel (PDESC) des collectivités territoriales dans le contexte de la

régionalisation :cas de la commune rurale de Kalabancoro cercle de Kati région de Koulikoro », trouve qu'il y'a une superposition des outils de planification au sein d'une même collectivité territoriale. Dans ce même registre la commune urbaine est butée au même problème. En effet au sein d'une même entité territoriale, on trouve : le Schéma directeur d'urbanisme (SDU), le Plan d'urbanisme sectoriel (PUS), le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), il y'a aussi les plans stratégiques de développement. Ce qui rend très difficile leur adéquation pour les techniciens chargés de les exécuter.

Pour sa part (B. Diabaté, 2013) aussi dans son mémoire de Master sur le thème : « Problématique de mise en œuvre des programmes de développement économique sociale et culturel(PDESC) au Mali : le cas de la commune rurale de Baguineda, cercle de Kati région de Koulikoro », s'interroge sur l'efficacité de l'outil de planification communale en ces termes : Après plusieurs années d'exercices d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de développement économique sociale et culturel (PDESC) dans les communes, les bilans apparaissent mitigés et peu glorieux dans la plupart des collectivités. Cette inquiétude est partagée dans notre étude. En effet plusieurs actions de développement, ont été programmées dans

les PDSEC de la Commune urbaine, et n'ont pas été exécutées.

(A. Haidara, 2015), en ce qui le concerne, dans son mémoire de Master, soutenu aussi à l'IUDT sur : « Le programme de développement économique social et culturel comme outil de développement local : cas de la commune rurale de Koumaira, cercle de Niafunké région de Tombouctou », s'intéresse à l'opinion très mitigée des populations de la Commune rurale de Koumaira sur l'efficacité des PDSEC: « les résultats de l'étude ont montré de façon transversale que plus de 55% des populations toutes tendances confondues, apprécient et perçoivent très favorablement le rôle positif du programme de développement économique social et culturel (PDSEC) sur le développement local. Cependant, 45% de ces populations ne sont pas très satisfaites et trouvent qu'un accent particulier doit être mis sur la mise en œuvre et la concrétisation des projets de développement ». Ces estimations sont corroborées dans notre étude. Car nos enquêtes ont révélé que 80% des populations de nos zones d'enquête, ignorent, l'existence même des PDSEC.

(C. Jérôme, 2013) d'aborder autrement à travers un regard d'européen la planification en Afrique : En sa qualité d'architecte et d'urbaniste, Chenal interroge tout particulièrement les savoirs, tendances et

outils en matière de planification mis en place dans le contexte urbain africain. Cette problématique posée par cet auteur, est largement prise en compte dans les nombreuses difficultés que notre étude a révélées.

Quant à (I. Maïga, 2016) dans sa thématique formulée ainsi: « Analyse des Financements des

Programmes de Développement Economique Social et Culturel: le cas de la Commune Urbaine de Kayes », rajoute que : « Les résultats auxquels nous sommes parvenus sont : la commune urbaine rencontre beaucoup de difficulté dans le cadre de la mobilisation de ces ressources propres du aux multiples facteurs. La faible sensibilisation et communication avec les acteurs de la société civile, la mauvaise gestion des ressources disponibles etc. » Nos travaux de recherche ont révélé les mêmes entraves pour la mise en œuvre des actions de développement prévues dans les PDSEC.

Conclusion

Ces 20 dernières années grâce aux efforts conjugués de plusieurs acteurs urbains (communautaires, étatiques, diasporas, autres etc.), et autres facteurs exogènes la ville de Kayes a connu une modification structurelle profonde au niveau de sa morphologie (P. Panerai et ali 1997). Cette dynamique urbaine dont la ville a été l'objet,

a respecté parfois l'application des outils de planification (les PDSEC), malgré les nombreuses difficultés qui en émaillent. Cette étude en un premier lieu, cherchait à analyser les difficultés rencontrées et les solutions préconisées dans le cadre de la mise en œuvre des PDSEC dans la commune urbaine de Kayes. Et en un second lieu de mettre évidence les grandes réalisations des PDSEC.

Pour arriver à ces résultats, nous avons fait des investigations. Les enquêtes qualitatives et quantitatives, ont été effectuées auprès des cibles concernées directement. La revue bibliographique a aussi été préconisée pour parfaire et compléter la recherche.

Pour ce qui est de la première thématique : **les difficultés rencontrées et les solutions préconisées dans le cadre de la mise en œuvre des PDSEC dans la commune urbaine de Kayes.** Elles sont au nombre de deux : Les contraintes dans la mise en œuvre des PDESC, et les facteurs sociaux et organisationnels qu'on rencontre dans la mise en œuvre des PDESC dans la commune urbaine de Kayes. En ce qui concerne les contraintes, il s'agit de celles que les élus rencontrent sur le plan politique, financier et technique pour bien mettre en œuvre les PDSEC. Les facteurs sociaux et organisationnels qu'on rencontre dans la mise en œuvre des PDSEC sont : conflits d'intérêt personnel, les coalitions contre

nature, la mauvaise organisation de la communauté, le manque de dynamisme de la société civile, le népotisme et le favoritisme constituent les vrais obstacles pour la mise en œuvre des actions programmées.

En ce qui concerne la deuxième thématique : **les grandes réalisations des PDSEC de la Commune urbaine de Kayes.** Il s'agit essentiellement des services urbains (les services sociaux de base et les services en réseaux). A ce sujet, il y'a eu la construction des infrastructures scolaires et sanitaires, les adductions d'eau potable, l'extension du réseau électrique, curage des caniveaux, construction des marchés secondaires, construction d'une cité artisanale etc.

Références bibliographiques

M. Bertrand (1998) : les élections communales maliennes de 1998, première édition : étirement électoral et remue-ménage partisan. Numéro 72, Décembre 1998, Trimestriel. in Politique Africaine.

G. Lecat (2006), Analyse économique de la planification urbaine. Economies et finances. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Bourgogne.

A. S.Soumaré, (2021), P357: « Dynamiques territoriales et mutations spatiales d'une ville secondaire du Mali : cas de la commune urbaine de kayes », P357, In Géographie vision, Revue du Laboratoire Africain de

Démographie et des Dynamiques Spatiales,
Département de Géographie, Université
Alassane Ouattara _ ISSN : 2707– 0395
Copyright @ Décembre 2021.

B.Pecqueur et F. Nadou, (2018),
Dynamiques territoriales et mutations
économiques, transition, intermédiation,
innovation, L'harmattan.

Y. Koné, (2016), « la problématique de
l'articulation des outils de planification
spatiale dans le processus d'élaboration et de
mise en œuvre des programmes de
développement économique sociale et
culturel (PDESC) des collectivités
territoriales dans le contexte de la
régionalisation :cas de la commune rurale de
Kalabancoro cercle de Kati région de
Koulikoro », mémoire de master, soutenu à
l'IUDT de l'USSGB.

B. Diabaté, (2016), « Problématique de mise
en œuvre des programmes de
développement économique sociale et
culturel(PDESC) au Mali : le cas de la
commune rurale de Baguineda, cercle de
Kati, Région de Koulikoro » mémoire de
Master soutenu à l'IUDT de l'USSGB.

A. H. Haidara, (2015), « Le programme de
développement économique social et
culturel comme outil de développement
local : cas de la commune rurale de
Koumaira, cercle de Niafunké région de

Tombouctou », mémoire de Master, soutenu
à l'IUDT de l'USSGB

C. Jérôme, (2009): Urbanisation,
planification urbaine et modèles de ville en
Afrique de l'Ouest : jeux et enjeux de
l'espace public. Thèse de doctorat soutenue
à l'Ecole polytechnique Fédérale de
Lausanne.

P. PANERAI, J. CASTEX, J. C. DEPAULE,
(1997), Les Formes urbaines : De l'îlot à la
Barre (Marseille France), Ed Parenthèse,
Collection, Eupalinos. Serie Architecture et
Urbanisme.

I.Maïga, (2016), « Analyse des
Financements des Programmes de
Développement Economique Social et
Culturel: le cas de la Commune Urbaine de
Kayes », Mémoire des Master, soutenu à
l'IUDT de l'USSGB.